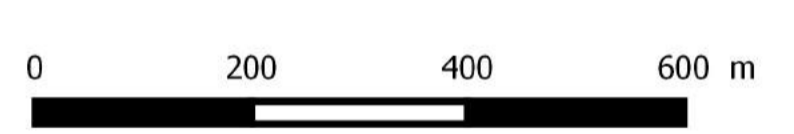


Périmètre de protection éloignée
du "PUITS D'ENTRE DEUX NŒUDS"

- LEGENDE**
- AC1 - Servitudes relatives à la protection des monuments historiques
périmètre de protection modifié validé par courrier de l'ABF du 18 octobre 2013
 - AS1 - Périmètre de protection immédiate de captage
 - AS1 - Périmètre de protection rapprochée de captage
 - AS1 - Périmètre de protection éloignée de captage
 - EL3 - Servitudes de halage et de marchepied
 - EL7 - Servitudes d'alignement
se référer aux plans d'alignements approuvés par arrêtés préfectoraux des 9 mars 1866 et 1986
 - I3 - Servitudes relatives au transport de gaz
 - I4 - Ligne aérienne HTB
 - I4 - Ligne HTA souterraine
 - I4 - Ligne HTA aérienne
 - PT3 - Servitudes relatives aux télécommunications
 - T1 - Servitudes relatives aux chemins de fer



Département de l'Yonne
Commune de **VILLENEUVE-LA-GUYARD**

PLAN LOCAL D'URBANISME
**Pièce 6.1b : Plan des Servitudes d'Utilité
Publique**

Réalisé par : AVE	Référence : E08214	G2C Territoires 27 rue Barrault 75013 PARIS Tel : 0153801014
Validé par : ACN	Echelle : 1/7000	
Date : Octobre 2015		